

Rapport du maire – Année 2011

Afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code Municipal du Québec, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Fassett.

La population pour l'an 2011 était de **448** citoyens (436 en 2010) + 2,68 % et le sommaire de notre rôle d'évaluation pour l'année nous indiquait une évaluation imposable de **34 736 100 \$** au 31 août (34 390 800 \$ en 2010) + 1 %. Il est à noter que de plus en plus de nouveaux arrivants achètent une propriété secondaire, ce qui fausse le nombre de citoyens selon les données du MAMROT.

L'année financière 2010 s'est terminée avec un surplus de **12 687 \$** et pour l'année 2011, sur un budget de **591 901 \$**, nous prévoyons équilibrer notre budget.

En 2011 le salaire des élus, incluant l'allocation de dépenses, se répartissait comme suit : **9 216 \$** pour le maire et de **3 072 \$** pour chaque conseiller. Tout cela selon l'application du règlement 1-90.

Le terrain de jeux, le parc, la patinoire, la bibliothèque, le quai public et le centre communautaire, sous juridiction municipale, ont occasionné des déboursés d'environ **37 947 \$** pour l'année 2011.

Subventions et aides financières reçues :

- Subvention de **50 000 \$** accordée par le MTQ pour l'amélioration du réseau routier municipal, la réfection de la chaussée de plusieurs rues et la préparation de la construction d'un chemin d'accès au développement domiciliaire.
- En 2010, dans le cadre de la taxe d'accise sur l'essence, un montant de **428 493 \$** nous a été octroyé. Ce montant servira à rembourser le montant de **242 971 \$** qui représente le montant manquant dans la taxe d'accise précédente pour payer le projet d'agrandissement de nos réservoirs d'eau potable. Une partie du montant est versée en 2011.
- Subvention de **1 483 000 \$** du Programme de Reconditionnement des Conduites (PRECO) pour nos infrastructures. Les travaux se sont étalés de 2010 à 2011
- Subvention de MADA **14 843 \$** pour la mise sur pied d'une Politique Familiale. **10 000 \$** sont retournés au CJEP pour le travail de coordination.
- Subvention de **9 688 \$** du programme PMVI d'Hydro-Québec. Ce montant a servi à payer les poteaux avec les noms de rue et des équipements installés dans le parc du sentier pédestre.
- Subvention de **6 260 \$** de Recyc-Québec pour compensation des coûts de recyclage d'où l'importance de recycler au maximum.

Contributions financières accordées par la Municipalité en 2011 :

- Différents dons ont été faits à des organismes qui supportent les citoyens de notre communauté :
 - o Le Club Optimiste 1100 \$
 - o Banque Alimentaire de la Petite-Nation 100 \$
 - o Corporation des Loisirs de la Petite-Nation 50 \$
 - o SAJO 200 \$
 - o Croix Rouge 135 \$
- Utilisation gratuite de la salle communautaire pour les activités des organismes à but non lucratif.

Comme la Municipalité n'a pas de responsable des Loisirs et/ou de la Culture, c'est grâce aux différents organismes que la culture, les loisirs et l'activité physique existent. Merci à tous les bénévoles du Club d'âge d'or, des Optimistes, des Fermières et de la Fabrique.

Réalisations importantes de l'année 2011 :

Nous avons terminé la réalisation de travaux majeurs pour la reconstruction des infrastructures pour les rues Principale, Lafleur et Thomas pour un montant de **3 235 688,77 \$**. Les conduites d'aqueduc, d'égout, de pluvial, le pavage et les trottoirs sont complètement refaits. Une subvention de PRECO pour un montant de **1 483 000 \$** ajouté à la part du MTQ pour **1 483 508,87 \$** approximativement diminue d'autant la part à payer par les contribuables.

De nouveaux poteaux avec noms de rue ont été installés grâce à une subvention d'Hydro-Québec dans le cadre du PMVI. Nous avons aussi installé plus de douze bacs à fleurs à différents endroits de la municipalité. Nous avons débuté l'aménagement d'un sentier pédestre dans l'ancien chemin Arsenault avec une halte où se trouvent des tables à pique-nique.

Des travaux de pavage pour réparer la plupart de nos rues municipales ont été faits grâce à des subventions totalisant plus de **50 000 \$**. Ces travaux avaient pour but d'arrêter la dégradation du pavage et améliorer l'écoulement de l'eau lors de pluies.

Les bardeaux de la toiture du Centre Communautaire ont dû être refaits à cause d'infiltration d'eau fréquente. Ces travaux ont coûté **12 240 \$** et ont été payés à l'aide des surplus accumulés.

Grâce à une subvention salariale du Centre Local d'Emploi, nous avons pu embaucher, pour 26 semaines, monsieur Michel Lavallée. Il a travaillé aux travaux publics. Nous avons, grâce à lui, pu réaliser plus de travail, que ce soit l'aménagement du sentier pédestre, de la cour du garage municipal, l'embellissement de nos rues et une foule d'autres travaux. Un merci spécial à cet employé qui est venu pour participer à l'amélioration de la qualité de vie de notre village.

Les membres du conseil ont eu à participer à 11 réunions régulières et à plus de 10 réunions extraordinaires du conseil. Le maire et différents membres du conseil ont travaillé à maintes reprises dans des comités de travail, à plus de 20 occasions. Le maire, de son côté, pour la MRC, a participé à 12 réunions du conseil des maires et à plus de 20 réunions de différents comités comme Sécurité incendie, Évaluation, Transport - Autoroute 50 et la commission d'aménagement. Je remercie personnellement tous les membres du conseil pour leur travail souvent ingrat et peu rémunéré.

Il ne faut pas oublier le travail exceptionnel effectué par nos employés municipaux. Que ce soit nos 2 employés du bureau municipal qui vous accueillent de façon professionnelle ou nos 2 employés des travaux publics qui réussissent à faire un travail dont nous pouvons être fiers.

Nos employés des travaux publics parviennent, à deux seulement, à faire à chaque semaine, la cueillette des ordures, du recyclage, des feuilles, du métal, des pneus et de la peinture. Ils voient aussi à la maintenance du réseau d'aqueduc et du système d'interception et traitement des eaux usées. Ils entretiennent les terrains et bâtiments municipaux. À deux, ils réussissent à accomplir un travail qui permet à notre municipalité d'être devenue une des plus propres de la région. Il faut en être fier et collaborer à maintenir ce mouvement d'embellissement de notre village.

Nos employés de bureau font aussi un travail remarquable car même si nous sommes une petite municipalité, les exigences du gouvernement du Québec sont les mêmes que pour une ville. Nous devons composer à l'interne pour éviter des coûts trop élevés pour nos citoyens.

Nos priorités pour les années à venir seront :

- Amélioration de l'éclairage de la rue Principale dans la portion du périmètre urbain.
- Implantation d'une Politique Familiale pour favoriser l'organisation des loisirs pour les jeunes et moins jeunes.
- Continuer à travailler à l'embellissement des rues du village, identifier les entrées de la municipalité, acheter de l'ameublement urbain, etc
- Poursuivre l'aménagement de sentiers pédestres, piste cyclable, aire de repos et d'observation de la faune.
- Continuer l'étude sur le prolongement du réseau d'aqueduc du côté Est.
- Agrandir le quai municipal.
- Au Centre Communautaire, réaménagement de la toilette des hommes, installation d'un plancher de danse.
- Installation de génératrices au Centre Communautaire pour alimentation du centre d'hébergement.

Liste des règlements nouveaux, abrogés et amendés en 2011 :

2011-07	Règlement déléguant à la Directrice générale le pouvoir de former des comités de sélection.
2011-08	Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2008-12.
2011-09	Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 2008-09.
2011-10	Règlement sur le code d'éthiques et de déontologie en matière municipale pour les élus.
2011-11	Règlement sur le code d'éthiques et de déontologie en matière municipale pour les employés municipaux.
2011-12	Règlement sur le branchement à l'égout.
2011-13	Règlement relatifs aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Municipalité de Fassett..
2011-14	Règlement concernant la délégation, le contrôle et le suivi budgétaire.

Liste des contrats accordés pour des divers travaux (Coûts avant taxes) :

Groupe Villeneuve	Balayage des rues au printemps. Le coût des travaux est de 950 \$ et 50 % du coût a été remboursé par Pronex à cause des travaux en cours.
Asphalte et Pavage RF	Réalisation des travaux de réparation du pavage des rues Kemp, Gendron, Lalonde, Racicot, Boucher. Nous avons amélioré l'écoulement de l'eau sur ces rues. Le coût total des travaux est de 40 595 \$.
BB Construction	Réalisation des travaux de réfection de la toiture du Centre Communautaire avec installation de 2 Maximum pour la ventilation. Le coût total des travaux est de 12 240 \$.
Entreprises Éric Trépanier	Contrat de déneigement des rues et du trottoir de la municipalité. Montant du contrat de 7,140 \$.

Dettes de la municipalité en date du 15 novembre 2011

Emprunt	Emprunt Initial		Solde au 2011-12-31			Date de Fin
	Date	Emprunt	Solde			
	Début		Global	Québec	Fassett	
Bouclage et amélioration	2002	160 476 \$	99 300 \$		99 300 \$	2022
Eaux usées - 1 Interception et traitement des eaux usées	2007-03-20	733 125 \$	545 700 \$	308 500 \$	237 200 \$	2032
Eaux usées - 2 Interception et traitement des eaux usées	2009-10-06	818 000 \$	705 500 \$	476 690 \$	228 810 \$	2031
Aqueduc - Forage et raccordement des puits	2006-09-26	483 900 \$	359 700 \$	87 532 \$	272 168 \$	2026
Camion incendie	2009-12-06	224 788 \$	208 800 \$		208 800 \$	2029
Total des emprunts		2 420 289 \$	1 919 000 \$	872 722 \$	1 046 278 \$	

Note : Vous devez comprendre que, sur la dette totale de 1 919 000 \$, 45,48 %, soit 872 722 \$ appartient au Gouvernement du Québec qui paie ses subventions sur 10 ans. Le montant à payer par la municipalité pour les travaux des infrastructures n'est pas inclus. Il se chiffrera à environ 400 000 \$.

Signé ce 21 novembre 2011.

Michel Rioux, maire